

PARTIR EN SÉJOUR

AVEC ARC-EN-CIEL

Objectifs, activités et ROI



Arc-en-Ciel ASBL
Rue du Bien Faire 41
1170 Bruxelles



info@arc-en-ciel.be
02 675 73 11
www.arc-en-ciel.be

Arc-en-Ciel, une mission et des valeurs	p. 3
Spécificités de nos centres de vacances	p. 4
1. Nos objectifs	p. 4
2. Types d'activités proposées	p. 5
Règlement d'ordre intérieur	p. 6
1. Inscription	p. 6
2. Vie quotidienne	p. 7
a. Accueil, installation et trajets	p. 7
b. Règles de vie	p. 7
c. Journée-type	p. 8
d. Gestion des chambres	p. 9
e. Sécurité	p. 9
f. Soins	p. 9
g. Valise type : les inutiles, les possibles et les interdits	p. 9 p. 9
h. Vie spirituelle	p. 9



ARC-EN-CIEL, UNE MISSION ET DES VALEURS

En droite ligne de l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), Arc-en-Ciel a pour mission de favoriser l'accès aux loisirs actifs et éducatifs à tous les enfants et jeunes.

La philosophie de notre travail en lien avec notre mission repose sur **4 valeurs fondamentales** que nous vivons au jour le jour dans l'ensemble de nos projets.

SOLIDARITÉ

Les séjours sont organisés par une équipe de volontaires accompagnés par le permanent responsable des séjours.

De nombreuses animations sont coopératives et la vie collective est rythmée par le partage des tâches pour le bien de tous.

ÉDUCATION

Arc-en-Ciel vit l'éducation à travers ses actions. Nos animations sont élaborées dans la philosophie de l'éducation non-formelle et informelle. Les objectifs poursuivis sont le développement de savoir-faire, de savoir-être et de compétences douces utiles à chacun en tant que membre d'un groupe.

ENGAGEMENT

Nos volontaires s'engagent à proposer des animations de qualité et à accueillir chaque enfant. En donnant de leur temps et leur énergie, ils permettent aux enfants accueillis de vivre des expériences hors de leur cadre de vie.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Nos séjours accueillent chaque enfant tel qu'il est dans un esprit de non-discrimination et nous nous adaptons aux besoins de chacun en fonction des compétences de l'équipe des volontaires.



SPÉCIFICITÉS DE NOS CENTRES DE VACANCES

Nous organisons 6 séjours résidentiels de 6 ou 8 jours durant les vacances scolaires. Chaque projet d'animation se base sur une thématique imaginaire servant de **fil rouge** aux animations.

L'**esprit vacances se reflète dans les animations** proposées aux enfants en fonction de leurs envies du moment. De plus, les enfants participent à l'élaboration des règles de vie collective afin de rendre ce séjour unique et adapté à tous.

Nos séjours s'adressent chacun à un groupe d'âges spécifiques : les 6-8 ans, les 9-12 ans et les 13-15 ans. Les équipes d'animation se composent d'un animateur volontaire pour 4 à 5 enfants maximum afin d'assurer un accueil de qualité. L'équipe est accompagnée par un coordinateur qualifié qui évalue en permanence le déroulement global du séjour.

Nos séjours se font en autonomie et, pour nourrir la troupe, deux intendants concoctent des repas équilibrés.

1. Nos objectifs

Arc-en-Ciel met un point d'honneur à **accepter en séjour l'enfant tel qu'il est**, avec ses difficultés, ses forces et ses attentes. Lui, le jeu et les volontaires figurent au centre de notre projet pédagogique.

En outre, **nous fonctionnons avec une formation et une réflexion continues** pour tous nos animateurs et un suivi particulier des stagiaires.

Découvrir

Se sociabiliser,
apprivoiser
de nouveaux
environnements
et activités

S'émanciper

Faire des choix, penser par
soi-même, suggérer

Respecter

les croyances,
les individus, le
repos, l'hygiène, la
sécurité, les règles
de vie choisies
collectivement

Animer

Pratiquer,
échanger,
proposer,
dynamiser,
sensibiliser, créer
des souvenirs



Partager

La vie en groupe, la
tolérance, le respect,
la joie, la bienveillance,
les compétences

Créer

Imaginer, chanter,
s'exprimer,
décorer

S'épanouir

Participer aux
dances, aux jeux, aux
activités, aux ateliers,
se détendre, livrer
ses ressentis

2. Types d'activités proposées

Nous pouvons décliner le planning de nos séjours en 6 catégories. L'équipe se concentre premièrement sur la vie du groupe et l'accueil de chacun au quotidien. Il s'agit principalement de prendre le temps d'être avec les enfants plutôt que de les « occuper ».

1

Moments de parole - Groupes de vie

Chaque jour, l'enfant a l'occasion d'**exprimer ses envies, ses manques, de revenir sur sa journée**, etc.

2

Temps libres

Ce sont des moments libres qui **se vivent au gré des initiatives, demandes et choix des enfants**. Ils peuvent les utiliser comme ils le souhaitent.

3

Activités extraordinaires

Ces activités rassemblent **les sorties culturelles, sportives ou de loisirs, les visites d'artistes, les animations exceptionnelles** mises sur pied en partenariat avec un organisme ou encore toute location de matériel particulier.

4

Activités ludiques

À travers **des petits et grands jeux, des balades ludiques ou des veillées**, les jeunes ont l'occasion de vivre des expériences utiles aux **citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires** qu'ils sont. Les énigmes, les missions, les défis que nous proposons sont porteurs de sens (inclus dans le fil rouge) et adaptés au mieux à chacun.

5

Mise en projet

Cette activité a lieu **au minimum une fois par séjour** et peut s'étendre sur plusieurs jours. Ce processus mène à **l'élaboration d'une production de groupe ou individuelle qui est fêtée après réalisation**. Il s'agit d'un temps apprécié durant lequel les enfants réfléchissent à mettre sur pied une création selon leurs envies et orchestrent le projet dans son entièreté.

Quelques exemples de réalisations : un spectacle, la décoration d'une pièce, l'aménagement d'un espace, la construction d'un outil, l'animation d'un groupe, etc.

6

Ateliers

Nous mettons systématiquement en place **3 ateliers qui requièrent une motivation et un dynamisme différents** (un sportif, un artistique, un calme et sensoriel), ainsi qu'un dernier laissé au choix des participants désireux d'investir leur temps autrement.

Tout le monde a l'occasion de participer à des activités variées, de s'initier à de nouveaux loisirs, voire de développer de nouvelles passions. **Les inscriptions aux ateliers sont libres** et peuvent être motivées par l'envie de se regrouper en fonction d'intérêts communs, par affinité avec un sujet proposé ou encore le souhait d'être seul.



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

1. Inscription



Étape 1 : Mail de demande

Vous envoyez une demande par mail reprenant le nom et prénom de chaque enfant, sa nationalité, son sexe, sa date de naissance, les coordonnées d'une personne de contact et/ou les coordonnées de l'association.

1

2



Étape 2 : Confirmation

Vous recevez un **courriel** qui confirme l'inscription de la part d'Arc-en-Ciel, accompagné de documents à remplir pour finaliser l'inscription et les informations relatives au paiement.



3

Étape 3 : Dossier d'inscription

Vous envoyez par mail ou la poste les documents suivants, dûment complétés : autorisation du responsable légal, fiche médicale et photocopie de la carte d'identité.

4



Étape 4 : Infos trajet

Vous recevez les **horaires et lieux de rendez-vous** pour atteindre notre lieu de vacances.



5

Étape 5 : Paiement

Le PAF s'élève à **20€ par enfant et par jour**. Le paiement doit être réalisé au plus tard deux semaines avant le début du séjour.

6



Étape 6 : Séjour

Nous accueillons les enfants pour une semaine de loisirs !

2. Vie quotidienne

a. Accueil, installation et trajets

Il existe deux manières de rejoindre notre lieu de séjour :

1. Les enfants sont attendus par les animateurs du séjour dans une gare, ils prennent le train ensemble.
2. Les enfants sont conduits directement sur place par leur responsable.

Une fois tous réunis, **l'équipe et les jeunes se regroupent autour d'un goûter d'accueil**, l'occasion de reprendre des forces avant les jeux de connaissance en grand groupe ainsi que la découverte du lieu d'accueil.

La visite du centre est proposée à l'ensemble des participants **sous forme ludique**, mêlée à la création des règles de vie commune et à la découverte de celles qui sont ou ne sont pas négociables.

Le temps d'installation s'effectue au moment des douches.

b. Règles de vie

Les règles qui composent notre charte de vie en collectivité peuvent être distinguées en deux groupes ; d'une part, les négociables (discussion en grand groupe avec les enfants) et, d'autre part, les non négociables. Ces dernières sont composées du ROI du gîte ainsi que des règles de base suivantes :

- Respect de soi et de l'autre
- Respect du matériel et des infrastructures
- Politesse
- Propreté, rangement des lieux
- Règles pour le quotidien (douches, repas, temps de pause, espaces interdits pour les enfants)
- Respect du sommeil – Explication du fonctionnement du lever progressif
- Participation aux charges – Explication du fonctionnement et répartition en sous-groupes
- Règles de sécurité de base (sorties du gîte, sorties de secours, etc.)
- Respect de l'environnement (lumières, déchets, etc.)
- Règles concernant l'utilisation du GSM et autres appareils
- Respect du timing (en fonction du degré d'autonomie laissé aux jeunes)
- Règles concernant l'interdiction de fumer et de boire de l'alcool (pour les grands ados)
- Règles concernant la mixité (chambres et douches séparées, pas de relations sexuelles)

En cas de transgressions répétées de la charte, un contrat de comportement est mis en place entre le jeune concerné, un animateur et le coordinateur du séjour. Chacune des parties formule un engagement formel à respecter ce contrat.

Dans le cas de transgressions déraisonnables ou abusives, Arc-en-Ciel se réserve le droit d'interrompre le séjour du jeune qui compromettrait son bon déroulement (mise en péril de son intégrité physique ou morale, de celle des autres ou de la dynamique du séjour). Avant cette étape de dernier recours, nous avons à cœur de travailler en partenariat avec les responsables de l'enfant.

Nous demandons aux responsables des enfants de rester joignables durant l'entièreté du séjour.

c. Journée-type



Les participants bénéficient d'un **lever progressif débutant à 7h30**. Ils ont la possibilité de se rendre dans une salle accueillante où une « permanence » est organisée. Cela permet de maintenir le calme dans les chambres pour ceux qui dorment encore.



Les menus respectent les régimes alimentaires particuliers annoncés dans la fiche médicale. Avant les repas, les animateurs veillent à ce que les enfants **se lavent les mains**.



Une tournante est instaurée pour que chacun **prenne soin de l'espace de vie** : les uns seront en temps libres et les autres participeront à la vie commune en effectuant des tâches, accompagnés d'un animateur qui cadre, dynamise les troupes et participe (débarrasser la table, faire la vaisselle, ranger les pièces d'activités, nettoyer les sanitaires, balayer...).



Les enfants prennent leur douche quotidiennement. Un animateur régule le passage de tous dans le créneau horaire défini et un autre aide à la préparation de la douche et au retour, selon le degré d'autonomie des jeunes.

Ces deux animateurs sont, dans la mesure du possible, du même sexe que le groupe d'enfants qui se lave. Un temps pour se brosser les dents est prévu matin et soir.

- **7h30** Réveil progressif
- **8h15** Petit-déjeuner
- **9h** Habillage
- **9h30** Groupes de vie
- **10h** Retour sur charte
- **10h15-12h30** Plage d'activités 1
- **10h30** Collation
- **12h30** Dîner
- **13h30** Temps libres et charges
- **14h30-17h30** Plage d'activités 2
- **16h** Goûter
- **17h30** Douches et temps libres
- **18h30** Souper
- **19h30** Temps libres et charges
- **Dès 20h-20h30** Veillée
- **Pendant 30 minutes** Accompagnement vers le sommeil
- **21h30-22h30** Extinction des feux (selon la tranche d'âge accueillie).

d. Gestion des chambres

Chaque enfant **choisit sa chambre en respectant quelques critères**, à savoir son âge et la non-mixité. Un animateur référent a la charge d'une chambre tout au long du séjour et une attention est portée à ce que le référent soit du même sexe que les enfants.

Le rangement des chambres et des effets personnels se fait quotidiennement ; les animateurs suivent cela avec attention afin qu'il y ait le moins d'objets perdus à la fin des séjours.

e. Sécurité

À tout moment, **l'équipe qualifiée veille à la sécurité des enfants** tant lors des déplacements sur la voie publique qu'au sein des infrastructures d'hébergement.

f. Soins

• **La fiche médicale** envoyée dès l'inscription de l'enfant nous permet de l'accueillir dans de bonnes conditions. Nous vous demandons d'être **le plus exhaustif et précis possible**.

• **Médication** : Un référent (l'assistant sanitaire) s'occupe d'administrer aux enfants qui suivent une médication particulière leur traitement au quotidien. Le coordinateur, en soutien, vérifie que les documents de suivi soient complétés pour éviter tout oubli.

• **Les « bosses et bobos »** : les animateurs formés soignent les enfants et rendent compte des blessures au coordinateur et au reste de l'équipe via un carnet de soin.

• **Problème de santé/accident** : en cas de doute, l'équipe ne prend pas de risque et emmène immédiatement l'enfant chez le médecin ou à l'hôpital. Nous appliquons la **politique de « mieux vaut prévenir que guérir »**. Le coordinateur prend immédiatement contact avec les responsables de l'enfant concerné.

• **Les poux** : une **vérification** est faite sur toutes les têtes **le premier jour** et, si nécessaire, des shampoings sont effectués. Nous avons conscience que ceci peut être intrusif pour certains. Nous agissons avec bienveillance et demandons l'accord de l'enfant. En cas de suspicion, nous insistons pour que les cheveux longs soient noués.

• **Une attention particulière** est portée aux enfants victimes **d'énurésie et encoprésie diurnes ou nocturnes**.

g. Valise type : les inutiles, les possibles et les interdits

Inutiles

Argent de poche, objets de valeurs, matériel électronique, maquillage.

Possibles

La réception/l'envoi de colis, courrier.

Interdits

Les gsm pour les moins de 13 ans (sauf cas particulier). L'alcool, le tabac et la drogue.

h. Vie spirituelle

En tant qu'association pluraliste, **Arc-en-Ciel promeut le respect de la culture de chacun**. L'équipe de volontaires s'adapte à chaque participant quels que soient son vécu, ses croyances ou sa langue.

Arc-en-Ciel ASBL

Rue du Bien Faire 41
1170 Bruxelles
02 675 73 11

info@arc-en-ciel.be
www.arc-en-ciel.be

NE : 0410.661.376
RPM Bruxelles

Éditrice Responsable : Marthe Liénart, Présidente